

Descriptif technique déneigement et mise hors gel des rampes et voies d'accès



- Les rampes et voies d'accès exposées doivent être équipées d'un système de traçage de type éco-énergétique et autorégulant nVent EM2-XR RAYCHEM de nVent pour garantir l'accès aux bâtiments, parkings, etc. même en cas de gel ou de neige.
- Il est recommandé de compléter le système par des composants spécifiques, une régulation éco-énergétique et une garantie produit de 10 ans.
- Pour bénéficier d'une résistance maximale aux dommages occasionnés lors de l'installation, le ruban chauffant autorégulant doit être protégé par une tresse résistante et une épaisse gaine extrudée en polyoléfine modifiée. Le ruban doit pouvoir résister à une force de compression de 8 900 N et une force de cisaillement de 100 N avec une lame de 0,25 mm. Il doit être conforme aux normes suivantes : IEE-515 (déformation et pliage à froid), VI-493 (compression et tension) et CSA-22.2-130 (résistance d'isolation et cassure dynamique).
- Les rubans chauffants autorégulants doivent avoir une longévité supérieure à 25 ans.

POUR OFFRIR UNE PROTECTION CONTRE LA NEIGE ET LE GEL DANS DES CONDITIONS HIVERNALES TYPQUES, LES ÉCARTEMENTS ET LA COUVERTURE SONT LES SUIVANTS:

	Couverture/Profondeur	Écartement
Béton	50-70 mm	300 mm (rampe d'accès sur le sol)
	50-70 mm	250 mm (rampe d'accès suspendue)
Béton asphalté	50-60 mm	300 mm (rampe d'accès sur le sol)
Pavés	80-90 mm	250 mm (rampe d'accès sur le sol)

- Le système doit pouvoir produire 300 W/m² (installation avec écartements de 300 mm dans le béton). Le ruban chauffant de rampe d'accès se fixe aux armatures, au treillis ou à toute autre surface adaptée pour garantir le respect des écartements et de l'épaisseur de couverture recommandés. Veuillez installer, tester et mettre en service en respectant scrupuleusement les recommandations du fabricant. Confiez de préférence ces tâches à un installateur agréé par le fournisseur. Garantie de 5 ans sur le produit sous réserve d'enregistrement du rapport d'installation.
- Le système de régulation thermique de la rampe doit être éco-énergétique et capable de détecter la température et l'humidité au sol. Il s'agit du régulateur Elexant 650c-Modbus RAYCHEM de nVent. Le régulateur doit posséder les caractéristiques suivantes : affichage numérique, contrôle des pannes de sondes, relais d'alarme de télésurveillance GTC.
- Un contacteur doit assurer la commutation des circuits de traçage de la rampe et ces derniers doivent être protégés par un disjoncteur (BS EN 60898 de type C ou D, ou un dispositif équivalent) et un différentiel (d'une sensibilité de 30 mA, se déclenchant en l'espace de 100 ms). Équiper chaque circuit de disjoncteurs.
- Confiez à un électricien agréé le câblage de l'armoire électrique, des sondes, du contacteur, des terminaisons des circuits de traçage et du tableau de distribution.

NOTES TECHNIQUES

- Les rampes et voies d'accès exposées doivent être équipées d'un système de traçage de type éco-énergétique et autoréglant nVent RAYCHEM EM2-XR pour garantir l'accès aux bâtiments, parkings, etc. même en cas de gel ou de neige.
- La régulation des circuits de traçage de rampe d'accès doit être assurée par une unité de commande éco-énergétique nVent RAYCHEM Elexant 650c-Modbus dotée de capteurs de température ambiante, de température au sol et d'humidité.
- Le ruban chauffant de rampe d'accès se fixe aux armatures, au treillis ou à toute autre surface adaptée pour garantir le respect des écartements et de l'épaisseur de couverture recommandés. Il doit être installé, testé et mis en service en respectant scrupuleusement les recommandations du fabricant. Confiez de préférence ces tâches à un installateur agréé par le fournisseur.

France

Tel 0800 906045
salesfr@nVent.com

België / Belgique

Tel +32 16 21 35 02
salesbelux@nVent.com

Schweiz / Suisse

Tel +41 (41) 766.30.80
infoBaar@nVent.com



Notre éventail complet de marques :

CADDY ERICO HOFFMAN ILSCO RAYCHEM SCHROFF